



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4061306

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 7166
N/REF : 2/06/2024 0H40 C:020948 I:23646
V/REF : Contrat N°007166 du 08/04/2009

V/REF.IMM. MS43072
IMMEUBLE : LE CLOS DE LA TOUR
11/11BIS, GRANDE RUE
69340 FRANCHEVILLE

Syndicat Principal
'Le Clos de la Tour'
C/O NEXITY LYON POINT DU JOUR
51, AVENUE DU POINT DU JOUR
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N°11/11BIS - EXTRACTEURS DE PARKINGS
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. C. BURON

CONTROLE - ENTRETIEN DE 2 EXTRACTEURS DE FUMEE ET L'ARMOIRE DE COMMANDE
1 FOIS L'AN.

OBSERVATION :
LA GARANTIE BIENNALE N'EST PAS INCLUSE DANS LE CONTRAT.
NOUS POUVONS ETUDIER UNE EXTENSION DU CONTRAT DES TRANSMISSION DES
COORDONNES DU FOURNISSEUR DE MATERIEL.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1'}{ICHT-revTS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/05/2024

Prix de base du contrat : 81,69



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

Mois de l'indice de base : 07/2008 Valeur : 99,4
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Entretien de 2 extracteur(s) parking	1/AN	108,32		108,32
	TOTAL H.T.				108,32
	T.V.A. a 10,00%				10,83
	TOTAL T.T.C.En EURO				119,15

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.